

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze et le cinq du mois d'avril à 10 heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la ville de Digne-les-Bains.

Conseillers présents : trente et un

GRANET-BRUNELLO Patricia - VILLARON Bruno - BONNET Martine - BLANC Michel - DOMENGE Éliane - MAZAL Ambroise - TEYSSIER Bernard - VOLLAIRE Nadine - ARGIVIER-AILLAUD Sylvie - SFRECOLA Alain - GANTIER-RUBIO Juliette - AYMES Bernard - THIEBLEMONT Martine - LE CORRE Thibaut - OGGERO-BAKRI Céline - ESMIOL Gérard - NIKITAS Valérie - EYRAUD Michel - VALENTIN Angélique - BARTOLINI Jean-Louis - GASSEND-NOIR Anne - MEZZANO Gérard - LIKAJ Laurence - BAUDOUY-MAUREL Marie-Anne - REYNIER Georges - TONELLI Corinne - DE VALCKENAERE Gilles - ROBERT Véronique - BARBERO Christian - ALBANESE-BEC Émilie - BALANDRIS Francis.

Est nommé secrétaire de séance : MAZAL Ambroise

Étaient représentés : deux

PRIMITERRA Geneviève par AYMES Bernard
NICOLOSI Philip par VILLARON Bruno



1. INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. GLOAGUEN.- Il est 10 h. J'ouvre cette séance du conseil municipal.

Conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, j'ai convoqué le conseil municipal pour procéder à l'installation et à l'élection du maire et de ses adjoints.

Je vais procéder à l'appel des conseillers municipaux nouvellement élus suivant l'ordre de proclamation du recensement général des votes, annexée au procès-verbal des opérations électorales du 30 mars 2014 dont les résultats sont les suivants :

- Nombre d'électeurs inscrits11 666
- Nombre de votants8 328
- Nombre de suffrages exprimés8 039

Ont obtenu :

- Liste « Osons Digne-les-Bains »3 777 voix
soit 25 conseillers élus

- Liste « Les Dignois d'abord ».....2 685 voix
soit 5 conseillers élus
- Liste « Alternative Digne-les-Bains »1 577 voix
soit 3 conseillers élus

Je les déclare installés dans leurs fonctions.

Avant de procéder à l'appel, je tiens, en ma qualité de maire sortant, à remercier tout le personnel communal. J'ai passé trente et une années en tant qu' élu de cette ville, cela marque une vie. J'ai fait un mandat de premier adjoint et deux mandats de maire. Je tiens aussi à adresser une mention particulière au personnel d'encadrement, car c'est un personnel qui est en tête de toutes les initiatives prises en matière de qualité de service public.

Je vais procéder à l'appel.

Monsieur Serge GLOAGUEN procède à l'appel des conseillers municipaux.

Le quorum est largement atteint.

J'adresse tous mes vœux de réussite à cette nouvelle équipe municipale pour le bonheur de notre cité.

J'appelle Michel EYRAUD, le doyen d'âge, le sage, pour venir procéder aux formalités de l'élection du maire.



2. ÉLECTION DU MAIRE

M. EYRAUD.- Doyen d'âge, c'est sûr, sage... je ne sais pas !

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, en qualité de doyen de l'assemblée, il me revient l'honneur de présider le conseil municipal jusqu'à l'élection du maire de la ville.

Je voudrais tout d'abord exprimer ma reconnaissance à notre maire sortant. La longueur de son engagement - qu'il vient d'ailleurs de rappeler - de conseiller municipal d'opposition, puis premier adjoint et enfin maire pendant deux mandats, atteste d'un dévouement peu commun à la chose publique.

Merci Serge. Nous te souhaitons une longue et heureuse retraite.

Ce jour est certainement historique, car comme pour Paris, capitale de notre pays, la capitale de la lavande va probablement élire une femme comme premier magistrat de la commune. Nous aurons certainement une gestion de la ville avec une sensibilité et un regard différents. Que le travail qui nous attend se passe dans un climat de tolérance et dans le respect des personnes et des différentes opinions.

Je vais maintenant procéder aux opérations de vote et tout d'abord désigner comme secrétaire de séance Ambroise MAZAL, benjamin de l'assemblée. Il sera assisté par deux assesseurs : Thibaut LE CORRE et Angélique VALENTIN qui eux aussi font partie des plus jeunes de l'assemblée.

Vous avez devant vous des bulletins vierges sur lesquels vous allez devoir écrire le nom de la personne pour laquelle vous votez. Ensuite, l'un des assesseurs fera le tour de la salle, vous introduirez votre bulletin dans l'urne, tour à tour. Je rappelle que deux personnes ont des procurations et qu'elles devront donc voter à deux reprises.

Je suppose que Patricia GRANET-BRUNELLO est candidate ?

Mme GRANET-BRUNELLO.- Oui, je suis candidate.

M. EYRAUD.- Y a-t-il d'autres candidats ?

[Pas d'autre candidat]

Il y a une seule candidate : Patricia GRANET-BRUNELLO.

Nous passons aux opérations de vote.

Il est procédé à un vote à bulletin secret. Le secrétaire et les assesseurs, après avoir voté, font circuler l'urne parmi les conseillers municipaux.

M. EYRAUD.- Il y a 28 bulletins. Cinq personnes n'ont pas pris part au vote.

Veillez procéder au dépouillement, s'il vous plaît.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote5
- Nombre de votants (bulletins déposés) 28
- Nombre de bulletins déclarés nuls par le bureau3
- Nombre de suffrages exprimés25
- Majorité absolue.....13

A obtenu :

- Mme Patricia GRANET-BRUNELLO 25 voix

M. EYRAUD.- Je proclame Patricia GRANET-BRUNELLO maire de Digne-les-Bains et installée dans ses fonctions.

[Applaudissements]

Je vais lui remettre le symbole de cette fonction [*M. EYRAUD remet à Mme GRANET-BRUNELLO l'écharpe de maire.*]

[Applaudissements]

M. EYRAUD.- Désormais, c'est le maire qui prend la présidence de l'assemblée.

Mme LE MAIRE.- Merci Michel.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

C'est avec une profonde émotion, associée à un mélange de fierté et d'humilité, que je reçois aujourd'hui, 5 avril 2014, le mandat que vous venez de me confier.

Je remercie l'ensemble de mes colistiers pour la confiance qu'ils m'ont accordée hier pour conduire la liste, aujourd'hui en m'élisant maire de Digne-les-Bains.

Je suis évidemment très heureuse et très honorée d'être la première femme maire de cette ville.

Je tiens à remercier pour leur présence Gilbert SAUVAN et Jean-Yves ROUX dont le soutien et l'amitié au sens noble du terme me sont précieux.

Je salue Serge GLOAGUEN qui a présidé aux destinées de notre commune pendant toutes ces années et à qui je souhaite tout le bonheur possible avec Juliette et leur famille.

Mes parents, mon mari, mes filles ont contribué, chacun à leur façon, à m'aider, me soutenir. Sans eux, je ne serai pas là aujourd'hui. Je tiens aussi à leur dire combien je les aime et combien ils comptent pour moi.

En cet instant, j'éprouve d'abord un sentiment d'immense reconnaissance envers les Dignois et les Dignaises qui nous ont accordé leur confiance.

À travers vous, mes conseillers, qui venez de me témoigner la vôtre, je veux m'adresser aux citoyens de notre ville.

Je veux les remercier d'avoir assuré, par leurs suffrages, la victoire de la liste que j'ai eu l'honneur de conduire. Je souhaite leur dire que je me sens aujourd'hui dépositaire d'un grand espoir et que je mesure toute l'étendue des responsabilités qui sont les miennes. Ces responsabilités, je les assumerai pleinement.

J'ai conscience de la tâche à accomplir pour faire progresser notre ville sur le plan économique, urbain, social, culturel, et améliorer la qualité de la vie quotidienne. Mais cette charge ne peut être portée par une seule personne, c'est donc bien collectivement que j'entends gérer la commune et je sais en ce sens pouvoir compter sur l'engagement et le dévouement des hommes et des femmes qui se sont engagés à mes côtés.

Dans cette équipe, nous avons fait le choix du pluralisme, sans position partisane hégémonique, car la politique appartient à tout le monde et nous voulons montrer que chaque élu, membre d'un parti ou non, apporte ainsi à la dynamique d'équipe une richesse supplémentaire.

Ces élections locales ont adressé un véritable coup de semonce au gouvernement, mettant en évidence à nouveau l'ampleur de la crise démocratique qui touche notre pays. Cette crise, que l'on sous-estime parfois, n'est pas moindre que la crise

sociale, économique ou environnementale. Nombre de nos concitoyens ont perdu confiance en l'action publique et des conceptions favorisant l'extrémisme se développent en rejet à l'incapacité collective à résoudre les problèmes essentiels comme ceux de l'emploi, une meilleure répartition des richesses et du travail, une confiance à témoigner à la jeunesse ou encore une réponse aux problèmes d'éducation, d'environnement. Le sentiment que les politiques ne veulent ou ne peuvent rien changer est profond, avec en corollaire celui qu'il n'est pas utile d'aller voter et, de fait, un taux d'abstention, même au niveau communal, élevé.

Nous devons donc, par la démocratie participative, redonner le goût de la politique et la certitude que chaque citoyen compte. Nous devons, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, être francs et vrais. Nous devons être clairs dans nos choix, agir dans la transparence. Nous devons expliquer à nos équipes et à la population ce que nous pouvons faire et ne pas faire. Cette démocratie participative est un des premiers actes de l'action que nous conduirons pour construire un avenir partagé, capable de rassembler l'ensemble de nos concitoyens.

Tous, que nous soyons dans la majorité ou dans l'opposition, nous sommes tenus par un même devoir à l'égard des Dignoises et des Dignois : nous engager totalement à leur service et au service de notre cité, dans le respect de tous les citoyens que nous sommes et dans le respect des valeurs républicaines. Liberté, égalité, fraternité, telle est la devise inscrite au fronton de cette maison ; cette maison que je veux, pendant ce mandat, à la disposition de ses citoyens. La mairie sera la maison de tous, garante du lien social. Je serai le maire de tous les Dignois.

Cette ville, nous devons en faire une ville de l'innovation et de la création :

- dans le domaine économique où Digne doit devenir la ville de l'entreprise de demain, celle de la *silver economy*, du tourisme et de la remise en forme, du numérique, de l'énergie renouvelable ;
- dans le domaine de la culture, pour une capitale de la lavande culturelle, avec notamment un nouvel espace culturel central, la valorisation de la filière cinéma, des festivals des arts, un office municipal de l'animation.

De cette ville nous souhaitons faire une ville propre, sûre, avec un stationnement cohérent, une offre de transports urbains et périurbains plus fluides, au service d'un centre-ville animé. Nous avons à rééquilibrer nos quartiers, construire l'accessibilité pour les personnes porteuses de handicap, être à l'écoute des jeunes, de leurs besoins pour leur donner envie de rester ou de revenir travailler à Digne.

De cette ville nous souhaitons faire aussi une ville de la solidarité, car on ne bâtit pas la ville du futur sans s'appuyer sur un ensemble de valeurs, sans rester attentif aux plus fragiles et en organisant une offre de soins la plus pertinente possible. Nous devons être une référence dans le respect que notre cité porte à la personne humaine. Une ville ouverte sur la société et ses changements.

Tout cela constituera le cœur de notre action.

Le mandat qui s'ouvre se déroulera dans un contexte de grave incertitude. L'aggravation de la crise sociale, économique ou environnementale exige que nous relevions de nouveaux défis. Les annonces de baisse des dotations aux collectivités sont de

très mauvais aloi. Cette situation nous obligera à être très sélectifs sur nos investissements. Nous associerons la population à ces choix difficiles. Expliquer permet aux citoyens de comprendre, de partager les projets et les problèmes.

Et pourtant, Mesdames et Messieurs, chers tous, j'ai confiance. Confiance parce que nous savons où nous voulons aller. Confiance en mon équipe. Confiance en nos agents municipaux, ils seront tous respectés, écoutés et associés à la mise en œuvre de nos actions. Confiance en notre coopération avec les communes de la CCABV et, au-delà, du département, avec le Conseil général, le Conseil régional et l'État. Confiance enfin, parce que la première richesse d'une ville ce sont les hommes et les femmes qui y vivent et que, grâce à leur diversité d'âge, de culture, d'origine, de conditions sociales, mais aussi grâce à leur engagement citoyen, culturel, politique, associatif, nous ferons de Digne-les-Bains un territoire d'avenir, le territoire de tous les possibles, si nous le voulons bien, tous ensemble.

Je vous remercie.

[Applaudissements]

Nous allons maintenant procéder à l'élection des adjoints.



3. ÉLECTION DES ADJOINTS

Mme LE MAIRE.- Je vais tout d'abord vous demander, Mesdames et Messieurs, d'accepter la proposition que je fais de neuf adjoints.

Le nombre de neuf adjoints est accepté à l'unanimité du conseil municipal.

Y a-t-il d'autres listes d'adjoints ? *[Pas d'autre liste]*

Nous allons maintenant procéder à l'élection de la liste bloquée des neuf adjoints. Cette liste va vous être distribuée et nous allons procéder comme tout à l'heure pour l'élection du maire, chacun déposant son bulletin dans l'urne transparente.

Je vous propose la liste suivante :

- 1^{er} adjoint : Bruno VILLARON
- 2^e adjoint : Geneviève PRIMITERRA
- 3^e adjoint : Gérard ESMIOL
- 4^e adjoint : Martine BONNET
- 5^e adjoint : Michel EYRAUD
- 6^e adjoint : Céline OGGERO-BAKRI
- 7^e adjoint : Bernard AYMES
- 8^e adjoint : Martine THIEBLEMONT
- 9^e adjoint : Alain SFRECOLA

Il est procédé à un vote à bulletin secret.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote5
- Nombre de votants (bulletins déposés) 28
- Nombre de bulletins déclarés nuls par le bureau3
- Nombre de suffrages exprimés25
- Majorité absolue.....13

A obtenu :

- Liste VILLARON 25 voix

Mme LE MAIRE.- Je déclare élue la liste de nos neuf adjoints.

Quelqu'un souhaite-t-il s'exprimer, dans le respect de l'ordre du jour ?

Je vous en prie.

M. DE VALCKENAERE.- Une question concernant M. VILLARON, le premier adjoint : est-ce bien lui qui était administrateur de la SAEM Digne qui a manqué de ruiner la ville et le Conseil général ?

Mme LE MAIRE.- Je crois que ce n'est pas à l'ordre du jour.

Y a-t-il d'autres interventions ? Monsieur BARBERO.

M. BARBERO.- Alternative Digne-les-Bains, avec l'UMP et l'UDI et les sympathisants de nos mouvements, nous inscrivons dans l'opposition de la municipalité tout autant que dans l'opposition nationale. Cela étant, nous reconnaissons les résultats du scrutin de dimanche 30 mars qui a donné la majorité à la liste Osons Digne-les-Bains et à Mme GRANET. Il n'en demeure pas moins que, durant ce mandat, nous poursuivrons une opposition à la politique des représentants qui sont dans votre majorité, le parti socialiste et le parti communiste qui amènent la commune et le pays au bord du précipice. Notre volonté est de travailler pour l'intérêt des Dignois et des Dignaises qui nous ont fait confiance. J'en profite pour les remercier de nous avoir élus. Notre action sera de travailler dans l'intérêt des Dignois et des Dignaises particulièrement.

Je vous remercie.

Mme LE MAIRE.- S'il n'y a plus de remarque, je déclare la séance levée et je vous invite au prochain conseil municipal qui aura lieu le 22 avril, à 18 h 30.

Merci beaucoup.

[Applaudissements]

☆☆☆

La séance est levée à 10 h 40